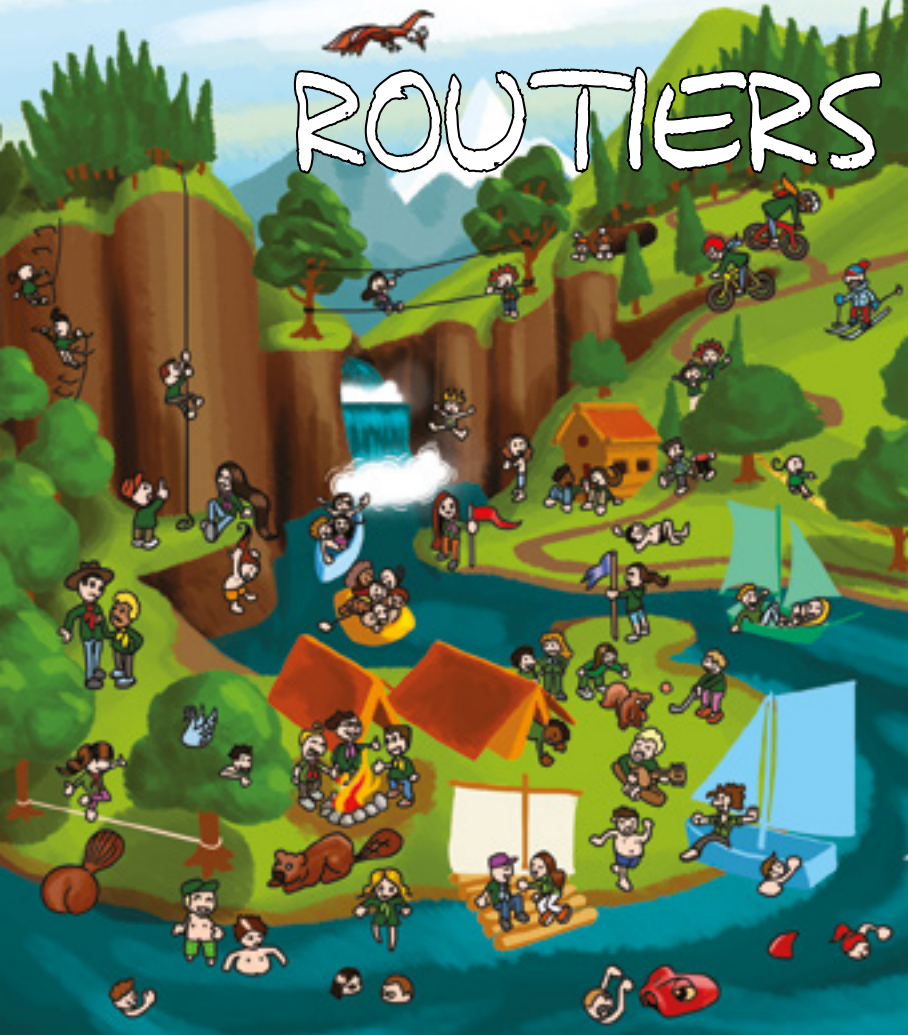


ROUTIERS







Un petit guide pour quoi ?

Randonnée hivernale, descente en rappel, descente d'un fleuve en canoë... beaucoup d'activités valent la peine d'être vécues dans une vie de scout ! En tant que routier, c'est à toi que revient la tâche de bien planifier l'activité afin d'assurer la sécurité du clan.

Ce guide fait le point sur les activités en montagne, sur l'eau et en hiver que nous t'encourageons à organiser avec les routiers. Il y a parfois des conditions à remplir, mais il est tout aussi important de se poser les bonnes questions. Des références et des outils peuvent t'aider dans la préparation.

Nous te souhaitons bien du plaisir à organiser et vivre ces activités. Et n'oublie pas, il y a toujours quelqu'un qui est là si t'as besoin d'aide !



Table des matières

<i>Excursions et treks à pieds</i>	6
<i>Excursions à vélo</i>	7
<i>Pont de cordes, tyrolienne</i>	8
<i>Slackline</i>	9
<i>Spéléologie</i>	10
<i>Escalade/grimpe</i>	11
<i>Descente en rappel</i>	12
<i>Constructions de pionnier</i>	13
<i>Via ferrata</i>	14
<i>Activités en eau surveillée</i>	15
<i>Hygiène, baignade et jeux en eau non surveillée</i>	16
<i>Activités sur bateaux ouverts ou radeaux en eau non surveillée</i>	17
<i>Trekking, natation et surf en rivière</i>	18
<i>Excursions à pied dans la neige</i>	19
<i>Excursions en raquettes dans la neige</i>	20
<i>Nuit sous igloo, tente ou bivouacs dans la neige</i>	21
<i>Intégrer ces activités dans un programme</i>	22-23

Excursions et treks à pieds

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

✿ Autorisé.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Les excursions cotées T3 et plus sont exigeantes ; est-ce que tous les routiers ont l'expérience suffisante ? Un module de sécurité montagne est recommandé pour ces randonnées.
- ✿ Si je ne fais pas de reconnaissance, est-ce que je sais évaluer mon excursion sur le moment (3x3) ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.



Excursions à vélo

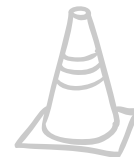
Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

✿ Autorisé (seule restriction : règles de la circulation).



Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Quel est le niveau de vélo de mes participants ? Est-ce qu'ils ont un matériel adapté (casque, vélo en bon état, etc.) ?
- ✿ Quelle classe de route va-t-on emprunter ? Et quels types de vélos ont mes participants (VTT, vélo de route) ? La vitesse et la difficulté de l'excursion peuvent en être influencées.
- ✿ Est-ce que les itinéraires prévus comportent des pistes cyclables ? Sinon, quelle est l'intensité de la circulation ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche adapté et du tracé (carte 1 :25'000 ou 1 :50'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.





Pont de cordes, tyrolienne

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Une autorisation du Service des Espaces Vert (SEVE) est nécessaire pour toute activité visible et de RP en ville de Genève. Pour les autres communes, cantons, pays, il faut se renseigner.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Est-ce que quelqu'un dans mon clan a les compétences nécessaires ? La technique utilisée est-elle récente et adéquate ?
- ✿ Est-ce que mon matériel est adapté ?
- ✿ Quelle(s) alternative(s) existent pour mes routiers s'ils ne veulent pas passer sur le pont de corde/la tyrolienne ?
- ✿ L'accès pour se rendre à l'activité est-il adapté à tous les routiers (difficulté, cotation, etc.) ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Slackline

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Une autorisation du Service des Espaces Vert (SEVE) est nécessaire pour toute activité visible et de RP en ville de Genève. Pour les autres communes, cantons, pays, il faut se renseigner.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Un concept de sécurité m'aidera à évaluer mon activité. Si la slackline est utilisée comme pont de corde, il faut se référer à la fiche « pont de corde ».



Spéléologie

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé (se référer aux réglementations locales).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Si je fais appel à un guide, quelles sont ses conditions ? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité ? Quel matériel est nécessaire ?
- ✿ Si je ne fais pas appel à un guide, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Est-ce que des techniques de corde sont nécessaires ? Dans ce cas se référer à la fiche correspondante.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.

Profite de la sortie avec le guide pour apprendre et enseigner des nouvelles techniques !



Escalade/ grimpe

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé (se référer aux réglementations locales).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- ✿ Si je fais appel à un moniteur agréé, quelles sont ses conditions ? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité ? Quel matériel est nécessaire ?
- ✿ Si je ne fais pas appel à un moniteur, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Descente en rappel

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé (se référer aux réglementations locales).
- ✿ Interdit sur les ponts à Genève (Cartigny, Jonction).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Est-ce que quelqu'un dans mon clan a les compétences nécessaires ? La technique utilisée est-elle récente et adéquate ?
- ✿ Est-ce que mon matériel est adapté ?
 - ✿ Quelle(s) alternative(s) existent pour les routiers qui ne veulent pas descendre en rappel ?
- ✿ L'accès pour se rendre à l'activité est-il adapté à tous les routiers (difficulté, cotation, etc.) ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Constructions de pionnier

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé.
- ✿ Se référer aux réglementations locales et demander l'autorisation au propriétaire du terrain.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Est-ce que les routiers disposent des compétences nécessaires ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Est-ce que mon matériel est adapté ?
 - ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.





Via ferrata

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé (se référer aux réglementations locales).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
 - ✿ Si je fais appel à un guide, quelles sont ses conditions ? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité ? Quel matériel est nécessaire ?
- ✿ Si je ne fais pas appel à un guide, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Est-ce que des techniques de corde sont nécessaires ? Dans ce cas se référer à la fiche correspondante.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.

Profite de la sortie avec le guide pour apprendre et enseigner des nouvelles techniques !

Activités en eau surveillée

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé (se référer aux directives du lieu de baignade).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
- ✿ Est-ce que je connais le lieu de baignade (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.) ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



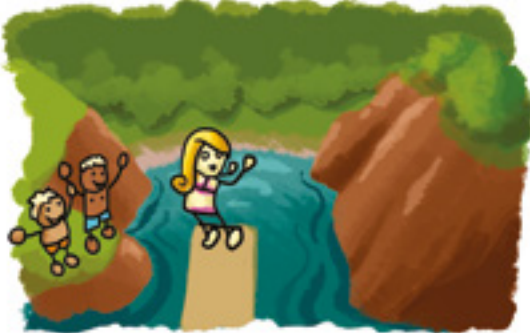
Hygiène, baignade et jeux en eau non surveillée

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé.
- ✿ Se référer aux réglementations locales : lieu de baignade autorisé ?

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
- ✿ Est-ce que je connais le lieu de baignade (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.) ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) est recommandé.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Activités sur bateaux ouverts ou radeaux en eau non surveillée

On entend par bateaux « ouverts » toute embarcation de type barque, bateau pneumatique, pédalo, bateau à moteur sans cabine, etc. à l'inverse des kayak avec jupe, bateaux avec cabine, etc.

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé.
- ✿ Suivant le type de bateau, un permis de conduire ainsi qu'une immatriculation du véhicule sont nécessaires.
- ✿ Se référer aux réglementations locales (droit de naviguer à cet endroit ? zone protégée ? etc.).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
- ✿ Est-ce que je connais le lieu de l'activité (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.) ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) ainsi que le module de sécurité Eau sont recommandés.
- ✿ Est-ce que mon bateau est en bon état et est-ce que je sais le piloter ? Est-ce que mon clan a les connaissances et les compétences suffisantes pour fabriquer un radeau ? Et pour l'utiliser ?
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Trekking, natation et surf en rivière

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

✿ Autorisé.

- ✿ Se référer aux réglementations locales (droit de naviguer à cet endroit ? zone protégée ? etc.).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
- ✿ Est-ce que je connais le lieu de l'activité (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.) ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) ainsi que le module de sécurité Eau sont recommandés.



Excursions à pied dans la neige

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

- ✿ Autorisé sur sentiers balisés de randonnée pédestre hivernale (se référer à l'office du tourisme locale).

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Le lieu est-il adapté à mon activité ?
- ✿ Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.



Excursions en raquettes dans la neige

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

✿ Autorisé.

- ✿ Hors sentiers raquette, autorisé uniquement dans des pentes dans lesquelles un déclenchement d'avalanche est absolument impossible : respect des 5 règles fondamentales en hiver.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Le lieu est-il adapté à mon activité ?
 - ✿ Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
 - ✿ Si personne n'a les compétences suffisantes, le module de sécurité Hiver est recommandé, ou alors je fais appel à un spécialiste.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.



Nuit sous igloo, tente ou bivouacs dans la neige

Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité ?

✿ Autorisé.

- ✿ L'accès doit respecter les prescriptions sur les excursions à pied/en raquettes.

Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- ✿ Le lieu est-il adapté à mon activité ? Est-ce qu'il y a un abri à proximité dans lequel il est possible de se réfugier rapidement et sans danger même de nuit et par mauvais temps? L'accès à l'abri doit être garanti en hiver. Si ce n'est pas le cas, le module de sécurité Hiver est recommandé.
- ✿ Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- ✿ Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui sera responsable de l'activité et de sa préparation.
- ✿ Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



Intégrer ces activités dans un programme

Sport de Camp (SdC) : met l'accent sur un éventail varié d'activités sportives et ludiques qui englobe toutes sortes de sports, de formes de jeu et de mouvement ainsi que d'activités itinérantes. Le plaisir de bouger et le vécu collectif passent au premier plan.

Activités de Camp (AdC) : les activités de camp J+S ont un caractère formateur et favorisent l'acquisition de connaissances spécialisées, d'aptitudes et d'habiletés. Elles supposent l'implication active de tous les participants et sont conçues de la façon la plus pratique et ludique possible.

Activité	Sport de Camp (SdC)	Activité de Camp (AdC)
Excursions et treks à pied	Oui : Activité itinérante	Oui : Techniques de plein air
Excursions à vélo	Oui : Activité itinérante	Oui : Techniques de plein air
Pont de cordes, tyrolienne	Non	Oui : Technique de pionnier
Slackline	Oui : Sports à la mode	Non
Spéléologie	Oui : Activité itinérante	Oui : Technique de pionnier
Escalade/ Grimpe	Oui : Autres sports	Oui : Technique de pionnier
Descente en rappel	Non	Oui : Technique de pionnier
Constructions de pionnier	Non	Oui : Technique de pionnier
Via Ferrata	Oui : Activité itinérante	Oui : Technique de pionnier
Activité en eau surveillée	Oui : Jeux dans l'eau et au bord de l'eau	Non
Hygiène en eau non surveillée	Non	Non
Baignade et jeux en eau non surveillée	Oui : Jeux dans l'eau et au bord de l'eau	Non
Bateaux ou radeaux en eau non surveillée	Non	Oui : Techniques de plein air
Trekking en rivière	Oui : Activité itinérante	Oui : Techniques de plein air
Natation en rivière	Oui : Autres sports	Non
Excursions à pied dans la neige	Oui : Activité itinérante	Oui : Techniques de plein air
Excursions en raquettes dans la neige	Oui : Activité itinérante	Oui : Techniques de plein air
Nuit sous igloo, tente ou bivouacs dans la neige	Non	Oui : Technique de pionnier



scouts
Genève

Association du Scoutisme genevois
Rue du Pré-Jérôme 5 | 1205 Genève
<http://www.scouts-geneve.ch>

